2. Plan Quinquennal de Développement

Diagnostic du territoire

Sur un territoire de 33,07 km^2, Verviers compte 55.490 habitants (au 01.09.2019), soit 1.678 hab./km^2, une densité importante, comparable à celle de grandes villes wallonnes. On y constate une très forte centralisation des services, écoles, équipements et transports.

Verviers est située à l'extrême Est du sillon industriel wallon et à proximité directe de la Communauté germanophone. Chef-lieu d'un arrondissement de 200.000 habitants (hors communauté germanophone), Verviers concentre de nombreux services qui bénéficient à l'ensemble du bassin.

Sous bien des aspects, la commune de Verviers ne présente pas un visage homogène et les réalités – donc les besoins – peuvent s'avérer variables.

C'est notamment le cas du territoire communal qui, héritage de la fusion des communes, peut être relu selon différents ensembles:

1. Le Centre-Ville, qui a historiquement concentré les bâtiments patrimoniaux et la fonction commerciale.

2. Le Fond de vallée, qui a vu se développer l'industrie lourde.

3. Les Faubourgs, concentrant l'urbanisation planifiée au XIXe siècle.

4. La quatrième couronne, constituée des noyaux villageois.

5. Les campagnes.

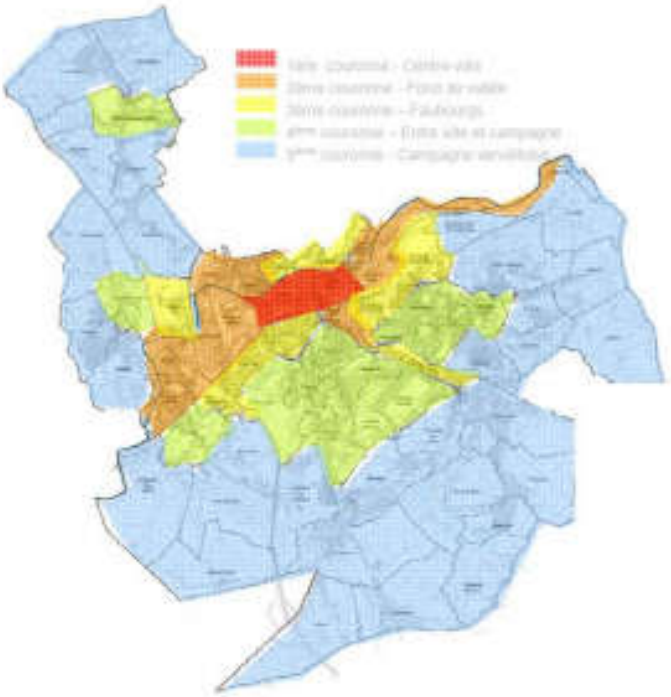

Source : Ville de Verviers – Perspective de Développement Urbain - 2019

La taille de Verviers la situe dans le petit groupe des villes à mi-chemin entre les grandes villes (plus de 100.000 hab.) et les petites agglomérations (moins de 20.000 hab.). Verviers – ville sous contrôle budgétaire du CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) – doit faire face aux difficultés économiques et sociales des grandes villes, sans disposer toutefois de leur puissance structurelle. Par ailleurs, l'importance quantitative du public desservi n'est guère propice à la proximité quasi familiale des petites entités rurales ou de quartiers.

La structure de la population est marquée par une présence accrue de la population jeune. Ainsi, par rapport à la moyenne wallonne, les moins de 20 ans sont très représentés à Verviers. De plus, tant le taux brut de natalité, largement supérieur aux moyennes, que le solde naturel positif tranchent avec la dynamique à l'œuvre en Wallonie.

A l'inverse, la pyramide des âges indique une sous-représentation de la catégorie 35-65 ans. Ces statistiques indiquent une population dynamique, mais aussi la nécessité d'accorder une attention particulière à la jeunesse.

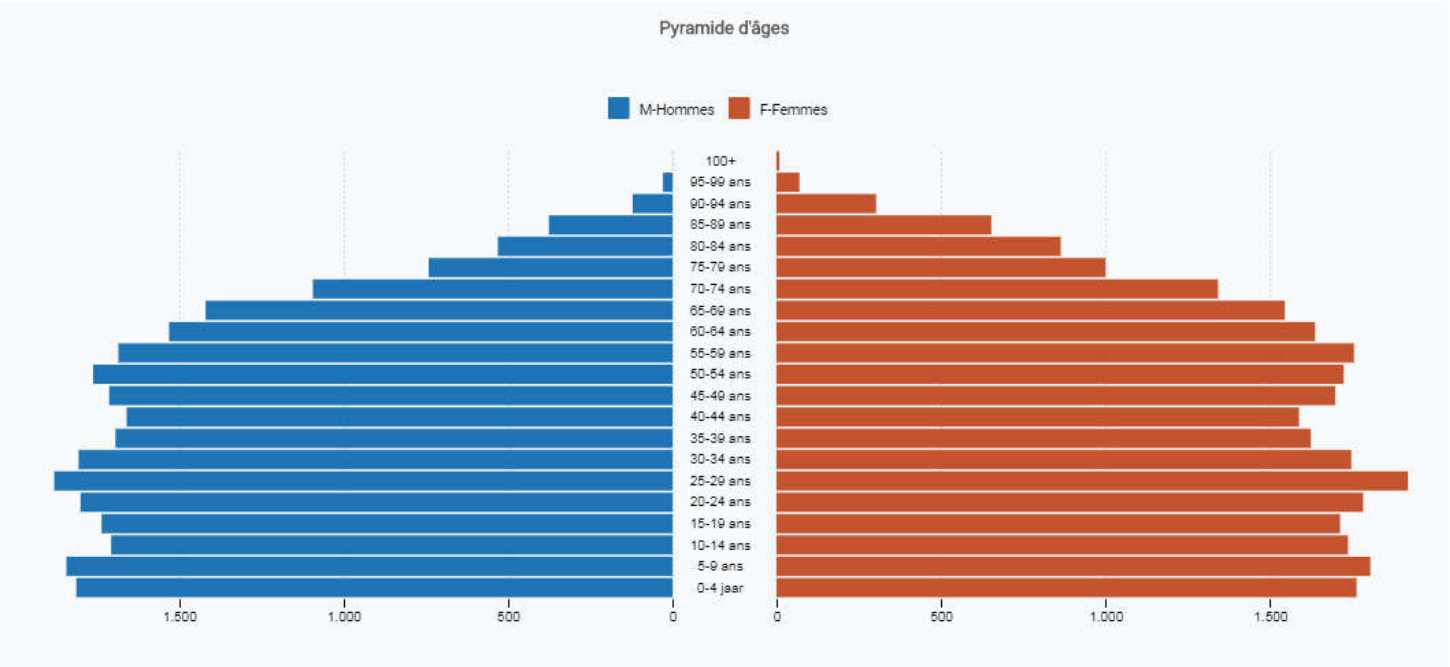

Source : Statbel.fgov.be

Le facteur « - de 20 ans » se trouve renforcé par le grand nombre d'établissements scolaires implantés sur le territoire. Un tissu scolaire très dense draine chaque jour près de 17000 jeunes de 2,5 à 21 ans sur la commune[1].

> Ecoles fondamentales : 31 écoles pour 7200 élèves,

> Ecoles secondaires : 12 écoles pour 7900 élèves,

> Ecoles d'enseignement spécialisé : 2 pour 500 élèves,

> Ecoles supérieures : 4 écoles (soins infirmiers, assistant de direction, construction, instituteur primaire) qui regroupent 2000 élèves,

> Ecoles de devoir : 13 écoles dont 12 agréées par l'ONE.

En ce qui concerne les écoles fondamentales dont la commune est le pouvoir organisateur, il apparaît tout aussi clairement que plusieurs difficultés y sont concentrées. Ainsi, sur les 2.820 élèves fréquentant l'enseignement communal, 500 sont en provenance de 48 pays étrangers[2].

[1] Chiffres tirés du Dossier de Reconnaissance du Centre Culturel de Verviers - 2017

[2] Source : service de l'instruction publique de la Ville de Verviers.

Cette diversité à prendre en compte se double d'un indice socio-économique défavorable pour toutes les écoles du réseau communal et/ou du centre-ville hors réseau communal. Dès lors, il apparaît véritablement stratégique de travailler à l'inclusion dès le plus jeune âge, dans les écoles fondamentales du territoire.

Le niveau moyen de richesse de la population verviétoise est faible (-22% par rapport à la moyenne nationale) et les quartiers défavorisés sont nettement identifiés (faible interpénétration des strates économico-sociales). Dans ce contexte, et de longue date, les associations à mission sociale sont très nombreuses et actives. Beaucoup d'entre elles opèrent dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'insertion professionnelle. Pour ne citer que les principales : Lire et écrire, La Page, le CID, Esope, le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI), Vie féminine, EPI, asbl Grappa, Amonsoli...

Ces associations sont bien entendu des partenaires indissociables de l'action de la bibliothèque.

Plusieurs acteurs socioculturels verviétois opèrent sur un espace étendu à l'arrondissement ou un ensemble élargi de communes : le PAC, le Centre Culturel de Verviers, le Centre d'Action Laïque, le CRVI. En partenariat avec ces acteurs régionaux, la bibliothèque de Verviers contribue à la promotion de la lecture vers des publics extra-communaux.

Notons également la présence de nombreux acteurs culturels reconnus sur le territoire de la Ville de Verviers : 2 maisons de jeunes, 1 réseau de lecture publique, 4 musées, 1 médiathèque (intégrée à l'activité du CCV en 2009), 1 conservatoire, 1 académie des Beaux-Arts, 3 régies de quartiers, 1 complexe cinématographique.

Le bilan de capacité du territoire appelle :

- l'encouragement à une réelle mixité sociale,
- une attention particulière vers les publics prioritaires identifiés (scolaire, alpha, insertion, FLE, …)
- les collaborations avec les nombreux acteurs socio-culturels du territoire.

Evaluation du Plan Quinquennal de Développement 2013-2018

Afin de réaliser cette évaluation, l'équipe de la bibliothèque s'est répartie en trois sous-groupe de travail, chacun d'entre-eux analysant plus spécifiquement une des trois priorités présentes dans le plan 2013-2018, notamment via le schéma d'analyse prévu dans celui-ci[3]. Les conclusions des trois sous-groupes de travail ont été mises en commun et une note de synthèse a été réalisée.

Les 3 priorités étaient les suivantes :

- *Améliorer la performance des services et de l'offre par la planification de leur exploitation, et l'adéquation des moyens dévolus à la promotion de la lecture*
- *Améliorer la visibilité et la communication des bibliothèques à destination des publics et non-publics*
- *Intégrer un plan global de développement culturel*

Note de synthèse

De manière globale, les priorités énoncées dans notre premier PQD étaient certainement trop variées et pas assez précises que pour pouvoir les poursuivre de manière performante sur la durée de ce plan. De plus, certains aspects proposés ne relevaient pas de nos domaines de compétences. En outre, les moyens permettant d'analyser, de quantifier, de répondre aux questions posées n'ont pas tous été mis en place durant ces cinq années malgré les postulats de départ. Nous sommes donc bien conscients que pour le futur plan, les priorités et les publics devront être mieux ciblés, les moyens mieux identifiés et les actions mieux planifiées.

Malgré cela, la bibliothèque de Verviers a continué à remplir ses missions avec un certain degré de performance et en a même assuré d'autres en supplément.

Dans le cadre de la première priorité, qui consistait à améliorer l'offre et les services, c'est certainement le rôle d'opérateur direct gérant une collection encyclopédique qui apporte le plus de satisfaction aux regards des résultats croissants dans ce domaine. Autre motif de satisfaction, le déménagement de la section jeunesse dans ses nouveaux locaux. L'accueil des publics s'y faisant dans de meilleures conditions que précédemment.

En raison d'une priorisation des actions, la mise en valeur des fonds spécifiques n'a pu être réalisée que par le biais de travaux d'étudiants. De même, une vraie vision de politique documentaire serait nécessaire au sein de l'institution.

[3] Analyse détaillée en annexe 1

La priorité 2 concernait la visibilité et la communication. Sur ce point, même si des éléments doivent encore être améliorés comme par ex. la signalétique en rue ou l'interactivité sur les réseaux sociaux, les actions menées tendent vers une meilleure reconnaissance de la bibliothèque tant auprès des autres services communaux que du public. La participation de la bibliothèque à des activités hors de ses murs favorise beaucoup sa notoriété.

La priorité 3 était d'intégrer un plan global de développement culturel. Cet objectif est partiellement atteint : bien que ce soit de manière informelle, sans qu'une structure/un cadre ait été créé, la bibliothèque est désormais un partenaire à part entière des acteurs culturels territoriaux. L'engagement d'une animatrice à temps plein, en début de plan (2014), est évidemment le fait sans lequel cette évolution positive n'aurait pas été possible. Nous estimons que cet objectif doit être poursuivi.

A cet égard, il faut préciser que cette volonté de coordination des services culturels est inscrite dans la Déclaration de Politique Générale de la nouvelle majorité en place, ce qui laisse augurer d'avancées concrètes dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement 2020-2025.

Besoins

Comme l'exige le décret, en plus de ses missions « classiques » de gestion de collections et de prêts de livres, qui restent importantes (le nombre de prêts directs a augmenté par rapport à 2017, et le nombre de prêts entre bibliothèques – mission encyclopédique – connaît une croissance exponentielle), la bibliothèque a multiplié ses activités « animations » avec, par exemple, près de 650 activités en 2018.

Ainsi, les missions de lecture publique et d'éducation permanente que la bibliothèque doit remplir touchent de plus vastes domaines que le champ culturel strict. En effet, une bibliothèque, de nos jours, ne peut plus se contenter d'être un lieu « de Culture » réservé à un « public averti » : elle se doit de s'inscrire pleinement dans le paysage culturel et social de la cité afin de participer à la cohésion sociale, au développement et au rayonnement de sa ville. L'équipe de la bibliothèque va à la rencontre de publics éloignés de la lecture et des pratiques langagières, et des partenaires institutionnels et associatifs en lien avec ces publics spécifiques.

Aussi, différents concepts ou thématiques de la société sont concernés par l'avenir de la Bibliothèque de Verviers.

La **culture** bien entendu. Mais aussi le **tourisme** : la bibliothèque de certaines villes est un attrait et, si ce n'est pas le cas, elle est au moins un point de repère et un lieu où naturellement, les visiteurs s'attendent à trouver un accueil, des informations, voire des ressources de plus en plus indispensables (wifi)… Elle peut aussi participer au **patrimoine** de la ville : Collection de manuscrits, fonds Weber, fonds Queneau, fonds Marabout : il n'est pas rare qu'on nous interroge ou nous visite de l'étranger pour consulter des documents que Verviers seul possède.

Le **développement économique**. En tant qu'institution accueillant un public varié et nombreux (comprenant des usagers des communes avoisinantes), la bibliothèque joue

un rôle d'attractivité en centre-ville. Nous pouvons donc participer, à notre niveau, au développement économique du quartier et de ses commerces. Les nombreuses activités de la bibliothèque contribuent à donner de la Ville de Verviers une image de dynamisme. Par ailleurs, les ressources de la bibliothèque se révèlent indispensables pour contribuer à l'insertion ou la **réinsertion professionnelle** des citoyens.

L'**égalité**. Promouvoir l'égalité, **lutter contre les discriminations**, participer à l'intégration des citoyens : les bibliothèques se consacrent naturellement à ces tâches au quotidien. Par son offre documentaire, où toutes les opinions et cultures se doivent d'être représentées, par ses activités à destination de publics variés, par sa seule présence en tant que lieu de rencontres et de **diversité** (il existe bien des activités, des organismes et des lieux pour toutes sorte de publics – et c'est heureux, mais la bibliothèque se distingue parce qu'elle accueille, fait cohabiter, échanger, voire agir ensemble des personnes de classe d'âge, de catégorie sociale, de niveau d'éducation, d'origine, etc. différents), la bibliothèque est un outil unique dans ces missions essentielles au bon fonctionnement de la démocratie ; des missions qui nous tiennent à cœur et qu'une ville telle que Verviers ne peut se permettre de négliger.

L'**intégration sociale**. Comme dit précédemment, la bibliothèque est un maillon indispensable dans les mécanismes d'intégration sociale. Elle participe à l'**égalité des chances** en donnant à ceux qui n'en ont pas les moyens (pas seulement économiques) un accès au savoir, à l'information, aux livres, à Internet, à un lieu de travail… On connaît le problème de la fracture numérique[4], on ne pense pas assez au coût de la lecture (pour les parents qui veulent lire des histoires sans cesse renouvelées à leurs enfants par exemple), ni aux jeunes qui veulent se donner les moyens de réussir leurs études, mais n'ont tout simplement pas de place chez eux pour le faire dans de bonnes conditions. Nous sommes de plus en plus souvent partenaires d'actions qui touchent à la cohésion sociale[5].

La bibliothèque est de plus en plus active hors de ses murs et reconnue comme **partenaire de différentes associations** (Centre Culturel de Verviers, Grappa, Centre Touristique de la Laine et de la Mode…). Elle collabore aussi avec les **Régies de Quartiers** et offre un service de prêts à la maison de repos "La Lainière" (**CPAS**). Des collaborations qui ne demandent qu'à s'accroitre afin de rencontrer les besoins de la population là où ces besoins se font sentir…

Enfin, bien entendu, l'**enseignement**. Fourniture de lectures scolaires, de manuels, apprentissage de la recherche documentaire, familiarisation avec Internet et les nouveaux modes d'apprentissage, accueil de classes, visites d'expositions avec accompagnement pédagogique, animations au sein des établissements scolaires, offre d'espace de travail pour les travaux de groupes ou pour les « bloques », mais aussi donner le goût de la lecture et le plaisir de lire… sans oublier les collaborations avec les **Écoles de Devoirs**. Si les écoliers et étudiants forment une partie importante des usagers de la bibliothèque, celle-ci constitue pour eux comme pour les enseignants une ressource irremplaçable.

Comme on peut le voir, l'équipe de la bibliothèque de Verviers est convaincue que notre institution a un rôle à jouer dans différents aspects de la société en générale, dans le

[4] Non, tout le monde n'a pas internet – et posséder un smartphone n'implique pas qu'on sache s'en servir pour tout…

[5] Journée internationale des droits des femmes, accueil de groupes en alphabétisation, stagiaires en insertion, Festival Interculturalité…

développement de la Ville de Verviers en particulier et surtout en faveur de ses habitants.

En référence au glorieux passé lainier de la Ville de Verviers, sa bibliothèque a la volonté affirmée d'être un élément important permettant de **tisser des liens** entre les nombreuses associations de son territoire et de faire se nouer des relations entre les différents groupes de personnes qui constituent sa population.

Priorités

Le choix des priorités que nous allons exposer ci-dessous résulte d'un travail de réflexions et d'analyses qui s'est décliné en plusieurs étapes.

La première fût d'évaluer le plan quinquennal précédent, conformément au processus d'évaluation prévu dans celui-ci. Vous avez pu lire ci-dessus nos conclusions.

La deuxième consistait en un sondage auprès de nos utilisateurs. Une mini-enquête a été proposée fin 2017 aux usagers de la bibliothèque afin de connaitre leurs avis et idées quant au développement de leur bibliothèque.

Ensuite, les réunions d'équipe mensuelles ainsi que le travail du Conseil de Développement (notamment lors du *brainstorming* d'avril 2019) ont également permis d'alimenter la matière nécessaire à la confection de notre plan.

Enfin, différents outils tels que les rapports d'activités annuels, l'analyse du territoire (voir ci-dessus), la Déclaration de Politique Générale de notre pouvoir organisateur (http://www.verviers.be/administration-communale/formalites-et-publications/declaration-de-politique-communale-2018-2024/declaration-politique-ok.pdf) ou le Plan Stratégique Transversal de la Ville de Verviers nous ont aussi orienté dans les choix posés.

Nous avons donc, à l'issue de ce travail d'analyse, décidé de proposer les deux priorités suivantes :

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectifs

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif stratégique : Offrir à la population verviétoise, dans toute sa diversité, un lieu de rencontres et d'échanges, un espace d'apprentissages, de plaisirs et d'informations. Tendre vers le concept du « tiers-lieu ».

Objectifs opérationnels

- Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire
- Promouvoir la lecture comme vecteur culturel
- Augmenter la collaboration avec les services communaux
- Fournir aux usagers des moyens adaptés
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Réduire la fracture numérique
- Stimuler la confiance en soi
- Favoriser l'inclusion sociale
- Diversifier et adapter l'offre culturelle
- Faire de la bibliothèque un « tiers-lieu »

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectif stratégique : Conscientiser sur les sujets, promouvoir les pratiques en matière de transition et soutenir les initiatives citoyennes.

Objectifs opérationnels

- Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs
- Accroitre l'implication citoyenne
- Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières

Plan d'actions

Remarque préliminaire :

Les actions menées s'effectueront dans la continuité afin de rendre plus fonctionnel le travail qui se fait déjà. Les actions actuellement développées par la bibliothèque de Verviers vers les écoles et les associations sont très nombreuses, et les publics bénéficiaires en demandent la poursuite.

Ainsi, la bibliothèque va poursuivre les activités telles que :

- Heures du conte (mensuelles, en partenariat avec la Ligue des familles)
- Animations lectures (lors de chaque accueil scolaire du fondamental)
- Accueils d'adultes en insertion sociale
- Coordination de l'offre encyclopédique et des navettes de prêt interbibliothèques

Les actions seront également développées suivant des axes de travail supplémentaires et en prenant en considération des éléments qui pourraient impacter le PDL (par exemple, le nouveau logiciel de gestion, prévu pour 2021, les transformations du bâtiment prévues dans le cadre de la Politique de Développement Urbain – 2023, les moyens mis à disposition par notre P.O.)

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif 1 : Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel

➢ *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.1.1 : Ecoles de devoirs – Renforcer les liens avec les nombreuses écoles de devoir présentes sur le territoire. Accueil de groupes pour découverte de la bibliothèque. Reproposer l'accueil d'une réunion commune des ces associations à la bibliothèque.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.2 : Centre Culturel de Verviers – Poursuite du partenariat avec le CCV et réalisation de projets communs. Adoption d'une convention entre le CCV et la bibliothèque.
Quand : 2020
Moyens : 1 animateur. Faire approuver la future convention par le Conseil Communal.

Action 1.1.3 : Maisons des Jeunes – Poursuite des tables de jeux de société animées par le personnel de la Maison des Jeunes des Récollets à la bibliothèque.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Local adapté. Supports de communication. Animateur Maison des Jeunes.

Action 1.1.4 : Wallangues – Accueil de groupes pour des tables de conversation. 2 sessions proposées : français langue étrangère et anglais.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Local adapté. Supports de communication. Animateur Wallangues.

Action 1.1.5 : La Page – Accueil hebdomadaire d'un groupe pour une heure du conte. Accueil mensuel d'un groupe d'adultes FLE. Accompagnement durant toute l'année autour de la lecture Plaisir.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.6 : Asbl Grappa – Atelier des Parents (projet soutenu par Viva for Life). Fréquence mensuelle. Lecture d'albums pour tout-petits, les groupes étant composés de parents en apprentissage du français accompagnés de leurs enfants. L'atelier se déroule dans les locaux de l'ASBL.
Quand : 2020.
Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.7 : Centre Régional Verviétois pour l'Intégration – Partenariat dans le cadre du Festival Interculturalité ("…*le Festival Interculturalité a pour but de sensibiliser la population à la nécessité de continuer à lutter contre les discriminations raciales, ainsi que toutes les inégalités*"). Soutien à la création d'un jeu pédagogique sur le thème des migrations.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Réalisation de supports documentaires par les bibliothécaires.

Action 1.1.8 : Participation au Conseils de Développement des partenaires. Participer aux différents organes consultatifs de nos partenaires (comme par ex. L'Ecole du Centre, le CCV, la bibliothèque centrale de la Province de Liège, le Conseil consultatif de la Famille, le Comité de Développement de la Lecture de la bibliothèque de Dison, le Conseil d'administration de Zone-art…)
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 représentant de la bibliothèque.

Action 1.1.9 : Conditions d'accès – Revoir les conditions d'accès à la bibliothèque (horaires, tarifs, locaux…) surtout si nous voulons tendre vers le concept de « tiers-lieu ».
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Réunions de travail internes. Modification du règlement de la bibliothèque. Approbation par le Pouvoir Organisateur.

Objectif 2 : Augmenter la collaboration avec les services communaux

- *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.2.1 : CPAS – Visites à la maison de repos La Lainière. Poursuite de nos visites bimensuelles. Prêt de livres aux résidents.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 bibliothécaire. Ordinateur portable. Chariot. Ressources documentaires de la bibliothèque.

Action 1.2.2 : Service Egalité des Chances – Augmenter les collaborations avec ce service notamment lors de la Journée Internationale des Droits des Femmes ou de la Journée Internationale des Personnes Handicapées. Etude sur la possibilité de proposer de façon pérenne une heure du conte traduite en langues des signes.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur. Ressources documentaires de la bibliothèque. Recherche de financement via des appels à projets.

Action 1.2.3 : Régie de quartier d'Ensival – Collaboration en vue de renforcer notre présence et notre visibilité dans ce quartier et de répondre aux attentes de sa population.
Quand : 2022.
Moyens : 1 animateur + 1 bibliothécaire. Signalétique en rue et sur le bâtiment de la bibliothèque.

Action 1.2.4 : Plan de Cohésion Sociale – Conseil communal des enfants, Conseil communal des jeunes, Attire-Lire (formations de papys conteurs et mamys conteuses). Proposition de formations par les bibliothécaires pour les encourager à devenir « petits ambassadeurs du livre »[6].
Quand : 2021.
Moyens : Formation de l'équipe. 1 bibliothécaire relais pour former les groupes.

- *Public cible : Tout public*

Action 1.2.5 : Musées – Augmenter les interactions entre les services par la mise à disposition de ressources propres à chacun. Collaboration technique (prêt du véhicule, recherches documentaires) et mutualisation du matériel.
Quand : Dès 2021.
Moyens : Véhicule de la bibliothèque. Echange de matériel.

Action 1.2.6 : Enseignement – Le public scolaire (individuel ou en groupe) est le public le plus nombreux à bénéficier des services de la bibliothèque. Il est évident que nous tenons à poursuivre les collaborations et les accueils de classes. La mise en œuvre future du PECA (Parcours d'Éducation Culturel et Artistique) dans le cadre du Pacte d'excellence va également impacter les futurs projets que nous devrons construire ensemble.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur et 4 bibliothécaires en charge de l'accueil de groupes.

[6] https://www.boucledorasbl.com/les-petits-ambassadeurs

Action 1.2.7 : Environnement – Demande de soutien et d'expertise principalement dans le cadre du développement d'actions des objectifs 2.1 et 2.3.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 personne ressource au service Environnement.

Action 1.2.8 : Communication – Renforcer la collaboration avec la Cellule Communication afin de rendre davantage visible nos actions. Réflexions par rapport à l'intégration ou la place que pourrait occuper la bibliothèque dans le concept de Smart City développé par la Ville. (Smart City : *« une ville intelligente où la technologie est un outil pour faciliter le quotidien des gens et permet de relever les défis de demain… »*).
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 personne relais au sein de la Cellule Communication.

Objectif 3 : Fournir aux usagers des moyens adaptés

- *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.3.1 : Écrivain public – Permanence dans nos locaux.
Quand : À partir de 2021.
Moyens : Local adapté. Écrivain public.

Action 1.3.2 : Salle d'étude – Dans le cadre de la Politique de Développement Urbain (PDU) de la Ville de Verviers, une série de travaux sont envisagés à la bibliothèque afin de moderniser l'outil et de pouvoir fournir des service plus adaptés.
Quand : 2023.
Moyens : Eu égard à la Perspective de Développement Urbain, la ville de Verviers a décidé qu'une somme de 500.000 € serait dédiée à une série de travaux de modernisation de l'infrastructure.

Objectif 4 : Favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle

- *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.4.1 : Accessibilité – gratuité des inscriptions pour adultes en formation via une association reconnue sur le territoire.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Reproduire le point lors de la révision du règlement d'ordre intérieur de la bibliothèque.

Action 1.4.2 : Écrivain public – Permanence dans nos locaux (cf. action 1.3.1).
Quand : À partir de 2021.
Moyens : Local adapté. Écrivain public.

Action 1.4.3 : Politique documentaire – Adaptation aux besoins déterminés par le PDL.
Quand : Dès 2020.

Moyens : Sélection d'ouvrages en français simplifié, en langues étrangères, de livres audio et d'ouvrages utiles à la recherche d'emploi.

Objectif 5 : Réduire la fracture numérique

- *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.5.1 : EPN – Augmenter l'offre des formations. Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches (réalisation de CV et lettres de motivation…).
Quand : Dès 2021.
Moyens : Agrandir l'espace dédié à l'EPN.

Objectif 6 : Stimuler la confiance en soi

- *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.6.1 : Groupes alpha – Visites spécifiques, présentation et appropriation des lieux.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur ou bibliothécaire.

Action 1.6.2 : Grainothèque – Se servir de l'outil afin de permettre aux participants d'échanger leurs connaissances et leurs pratiques.
Quand : À partir de 2021.
Moyens : Grainothèque. Réalisation de fiches didactiques.

Action 1.6.3 : Wallangues – Accueil de groupes pour des tables de conversation. (cf 1.1.4) 2 sessions proposées : français langue étrangère et anglais.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Local adapté. Supports de communication. Animateur Wallangues.

Action 1.6.4 : Grappa – Atelier des Parents (projet soutenu par Viva for Life). (cf 1.1.6) Fréquence mensuelle. Lecture d'albums pour tout-petits, les groupes étant composés de parents en apprentissage du français accompagnés de leurs enfants. L'atelier se déroule dans les locaux de l'ASBL.
Quand : 2020.
Moyens : 1 animateur.

Objectif 7 : Favoriser l'inclusion sociale

- *Public cible : Public en situation de handicap*

Action 1.7.1 : Zone-art – Partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) Zone-art. Projet d'appropriation d'objets naturels en vue de réaliser des œuvres, en mettant en avant la préservation de la nature, dans le cadre du projet Eco-art.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur + 1 animateur Zone-art + un local pour les stages et expositions.

Action 1.7.2 : Ecole Mosaïque (enseignement secondaire spécialisé de la communauté française) – Accueil mensuel d'un groupe.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur.

Action 1.7.3 : Tandem – Accueil de groupes lors d'ateliers créatifs.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur. Local dédié. Matériel de création. Support de livres et albums.

Action 1.7.4 : Journée Internationale des personnes handicapées (cf 1.2.2) – Mise en avant des ressources documentaires sur les thèmes. Animations de sensibilisation à la thématique.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Accueil d'expositions et/ou d'intervenants extérieurs (par ex. l'asbl Os'mose).

Action 1.7.5 : Accueil de groupes de l'ASBL Le Thiniheid *(« …association agréée et subsidiée par l'AVIQ qui offre des services d'accompagnement pour personnes adultes présentant une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. »).* Choix et échanges d'ouvrages en section adultes.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 2 bibliothécaires + animateur de Thiniheid.

Action 1.7.6 : Pôle « handicap » – à créer dans les rayons de la section adultes. Interdisciplinarité : tous les aspects sont pris en compte comme par exemple le tourisme, les soins, le sport, etc.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 bibliothécaire. Gestion des collections et politique documentaire.

Action 1.7.7 : Heure du conte traduite en langue des signes (cf 1.2.2).
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Conteurs formés en langue des signes (prestations rémunérées).

Objectif 8 : Diversifier et adapter l'offre culturelle

- *Public cible : tout public*

Action 1.8.1 : Artothèque – Développement d'une section "Artothèque" dans les locaux en partenariat avec l'artothèque de la bibliothèque des Chiroux. Projet dans le cadre de l'orientation culturelle que le PO veut donner au quartier « Place du Marché » dans lequel est implantée la bibliothèque.

Quand : À partir de 2023.
Moyens : Locaux adaptés après les travaux prévus.

Action 1.8.2 : Médiathèque – Intégration de la médiathèque afin d'augmenter l'offre multimédia en un seul lieu et avec des conditions unifiées.
Quand : 2020.
Moyens : Collaboration entre les médiathécaires et les bibliothécaires (2 personnes ressources). Sélection des supports à conserver. Encodage du fonds.

Action 1.8.3 : Cycle de conférences et d'exposition – Etablir une programmation permettant de disposer d'un agenda annuel.
Quand : À partir de 2022.
Moyens :

Action 1.8.4 : Réflexion sur les fonds spécifiques – Fonds Queneau, Fonds Marabout, Fonds Weber, Fonds Régional, Fonds Ancien. Mener une politique de conservation ou de réorientation de ces fonds. Pour les fonds conservés, veiller à une valorisation (indexation, exposition, bibliographie…).
Quand : À partir de 2024.
Moyens : 2 bibliothécaires. Locaux adaptés aux conditions de conservation. Collaboration avec le service des Archives. Recherche d'insitutions pouvant accueillir les fonds réorientés.

Action 1.8.5 : EPN – Développement via les formations et ateliers.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur. Outils informatiques performants (par ex. imprimante 3D).

Action 1.8.6 : « Labo des mots » – Projet sous la coordination du CCV qui consiste à valoriser et faire connaitre les expressions des jeunes auprès d'un large public au travers de divers outils.[7]
Quand : 2020-2021.
Moyens : 1 animateur. Exposition itinérante. Recueils d'expressions. Carnet pédagogique. Jeu.

Objectif 9 : Faire de la bibliothèque un "Tiers-lieu"

- *Public cible : tout public*

Action 1.9.1 : Accessibilité – Réflexion sur les conditions d'accès (horaires, tarifs). Dans le cadre de la demande de reconnaissance en catégorie 3, il y a lieu de revoir les heures d'ouverture de la bibliothèque (32h) et de mieux les faire correspondre aux attentes du public. Revoir également les conditions d'accès en fonction des usages ou services.
Quand : 2020.
Moyens : Réunions équipe mensuelles. Enquête.

[7] Voir annexe 2

Action 1.9.2 : Accessibilité – Révision du règlement d'ordre intérieur par rapport aux dispositions prises.
Quand : 2020.
Moyens : Approbation par le PO.

Action 1.9.3 : Locaux– Modification et agencement des lieux. Modernisation de la bibliothèque : réorganisation des locaux, création d'espaces adaptés aux différentes missions (accueil de groupes, animations, salle d'étude, artothèque, coin détente…)
Quand : 2023.
Moyens : Budget inscrit dans la PDU. Collaboration avec la Cellule "projets" de la Ville de Verviers.

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Obectif 1 : Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs

- *Public cible : scolaire (6-12ans)*

Action 2.1.1 : Ateliers Nature – Observation, recherche documentaire, ateliers pratiques dans les parcs.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 2 personnes (animateurs et/ou bibliothécaires). Documentaires. Tables.

Action 2.1.2 : Grainothèque – Explications, ateliers créatifs, semis…
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 animateur ou bibliothécaire. Ressources documentaires.

Action 2.1.3 : Accueil d'expositions et projections de films documentaires en lien avec la programmation (cf 1.8.3).
Quand : À partir de 2022.
Moyens : 1 animateur. Matériel spécifique suivant animations (ex. projecteur). Locaux adaptés.

Action 2.1.4 : Politique documentaire adaptée aux besoins déterminés par le PDL.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Sélection et achat d'ouvrages relatifs aux thématiques.

Action 2.1.5 : Ateliers "Zéro déchet" – Proposer des ateliers créatifs aux classes.
Quand : À partir de 2021.
Moyens : 1 animateur. Local adapté. Matériel de récupération. Collaboration avec Intradel ou d'autres intervenants extérieurs.

Action 2.1.6 : Transitions – Valorisation des espaces extérieurs de la bibliothèque afin d'y développer des projets éco-responsables comme par ex. des ruches, un potager partagé, un mur végétal ou un compost.
Quand : 2022.
Moyens : Collaboration avec le service Environnement (cf 1.2.7).

Objectif 2 : Accroitre l'implication citoyenne

- *Public cible : tout public*

Action 2.2.1 : Clubs de lecture – Poursuite des « Club ados » et « Club Manga ». Le premier réunit des jeunes lecteurs (ados) de la bibliothèque et est coordonné par les bibliothécaires de la section jeunesse. Le second se réunit une fois par mois dans nos locaux et est à l'initiative de fans du genre.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Un lieu d'accueil.

Action 2.2.2 : Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) – Organisation conjointe du Club Citoyen. Lieu de partages et de discussions sur les thématiques des transitions.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 bibliothécaire + 1 animateur pour l'accueil et l'encadrement lors de la tenue du Club. 1 personne du CIEP pour gérer les débats. un lieu d'accueil.

Action 2.2.3 : Petit-déjeuner philo – En partenariat avec asbl Philocité. Cycle de 5 conférences par année scolaire développant un thème précis (par ex. « violence et démocratie »). Débats, discussions et échanges.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 bibliothécaire pour l'accueil. Local adapté. 1 animateur de l'asbl Philocité.

Action 2.2.4 : Grainothèque – Échanges de graines en libre-accès.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : 1 présentoir. Matériel utile (ex. sachets de graines). Ressources documentaires.

Action 2.2.5 : Participation à la monnaie citoyenne locale (le Val'heureux) – Étude de faisabilité d'un projet pilote Ville.
Quand : 2024.
Moyens : Collaboration avec les services Ville.

Action 2.2.6 : Participation au projet "Culture en réflexion", exercice partagé de co-construction de la culture de demain à Verviers, initié par l'Echevinat de la Culture. Promotion de la démarche.
Quand : 2020.
Moyens : 1 représentant de la bibliothèque.

Objectif 3 : Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières

- *Public cible : équipe*

Action 2.3.1 : Sensibilisation et plan de formation de l'équipe – Formation sur l'évaluation des actions. Formation à la grainothèque et aux thématiques des transitions.
Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.
Moyens : Organismes de formation reconnus.

Bibliothèque de Verviers - Plan d'actions par publics cibles

Priorité 1: Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif stratégique : Offrir à la population verviétoise, dans toute sa diversité, un lieu de rencontres et d'échanges, un espace d'apprentissages, de plaisirs et d'informations. Tendre vers le concept du "Tiers-lieu"

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Publics éloignés de la lecture	*1.1 Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel*	° 1.1.1 Ecoles de devoirs : renforcer les liens ; accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.1.2 Centre Culturel de Verviers : Etablir une convention / espace dédié pour la délocalisation de spectacle à la bibliothèque / bibliothèque membre du conseil d'orientation	1 animateur - convention	2020
		° 1.1.3 Maison des Jeunes des Récollets : collaboration tables de jeux	1 local adapté - 1 animateur de la MJ	dès 2020
		° 1.1.4 Wallangues : organisation de tables de conversation dans les locaux de la bibliothèque	1 local adapté - 1 animateur Wallangues	dès 2020
		° 1.1.5 La Page : accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.1.6 Grappa : Atelier des parents	1 animateur	2020
		° 1.1.7 CRVI : Festival Interculturalité ; Jeu sur les migrations	Réalisation de supports documentaires par les bibliothécaires	dès 2020

Publics éloignés de la lecture	*1.1 Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel*	° 1.1.8 Participation aux Conseil de développement des partenaires	1 représentant de la bibliothèque	dès 2020
		° 1.1.9 Conditions d'accès : gratuité pour public alpha ; réflexions en cours pour art. 27 (cf PST)	Réunions de travail internes. Modification du règlement de la bibliothèque. Approbation par le Pouvoir Organisateur	dès 2020
	1.2 Augmenter la collaboration avec les services communaux	° 1.2.1 CPAS : visite à la maison de repos La Lainière	1 bibliothécaire. Ordinateur portable. Chariot. Ressources documentaires de la bibliothèque	dès 2020
		° 1.2.2 Service Egalité des Chances : Journée Droits des Femmes - Journée Internationale des Personnes Handicapées - Heure du conte en langue des signes	1 animateur. Ressources documentaires de la bibliothèque. Recherche de financement via des appels à projets	dès 2020
		° 1.2.3 Régie de quartier d' Ensival : collaboration	1 animateur + 1 bibliothécaire. Signalétique en rue et sur le bâtiment de la bibliothèque	2022
		° 1.2.4 Plan de Cohésion Sociale : conseil communal des enfants , conseil communal des jeunes , Attire-Lire	Formation de l'équipe. 1 bibliothécaire relais pour former les groupes	2021
	1.3 Fournir aux usagers des moyens adaptés	° 1.3.1 Permanence d'un écrivain public	Local adapté	2021
		° 1.3.2 Salle d'étude	Eu égard à la Perspective de Développement Urbain, la ville de Verviers a décidé qu'une somme de 500.000 € serait dédiée à une série de travaux de modernisation de l'infrastructure.	2023

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public Alpha / FLE / en insertion	*1.4 Favoriser l'insertion sociale et professionnelle*	° 1.4.1 Gratuité des inscriptions pour adultes en formation	reproduire le point lors de la révision du règlement d'ordre intérieur	dès 2020
		° 1.4.2 Permanence d'un écrivain public	Local adapté	2021
		° 1.4.3 Politique documentaire adaptée aux besoins	Sélection d'ouvrages en français simplifié, en langues étrangères, livres audio, …	dès 2020
	1.5 Réduire la fracture numérique	° 1.5.1 Augmenter l'offre de l'Espace Public Numérique	Agrandir l'espace dédié à l'EPN	2021
	1.6 Stimuler la confiance en soi	° 1.6.1 Visites spécifiques pour groupes alpha - présentation et appropriation du lieu	1 animateur ou bibliothécaire	dès 2020
		° 1.6.2 Grainothèque : échanges de pratiques	Réalisation de fiches didactiques	2021
		° 1.6.3 Ateliers Wallangues : 2 sessions proposées,anglais et Français Langue Etrangère	Local adapté. Supports de communication. Animateur Wallangues	dès 2020
		° 1.6.4 Ateliers Parents-Enfants. Convention de partenariat avec Grappa - Lecture d'albums	1 animateur	2020

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public en situation de handicap	*1.7 Favoriser l'inclusion sociale*	° 1.7.1 Partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) Zone-art	1 animateur. 1 animateur Zone-art. Local pour les stages et expositions	dès 2020
		° 1.7.2 Ecole Mosaïque (établissement secondaire d'enseignement spécialisé) : accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.7.3 Service d'aide à l'intégration Tandem : accueil de groupes	1 animateur. Local dédié. Matériel de création. Support de livres et albums	dès 2020
		° 1.7.4 Participation à la Journée Internationale des Personnes Handicapées	Accueil d'expositions et/ou d'intervenants extérieurs	dès 2020
		°1.7.5 Accueil de groupes de l'ASBL Le Thiniheid	2 bibliothécaires. 1 animateur de l'asbl	dès 2020
		° 1.7.6 Rayons formant un "pôle handicap"en section adultes : interdisciplinarités	1 bibliothécaire. Gestion des collections et politique documentaire	dès 2020
		° 1.7.7 Heure du conte traduite en langue des signes	Conteurs formés en langue des signes	dès 2020

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Tout public	*1.8 Diversifier et adapter l'offre culturelle*	° 1.8.1 Développement d'une section "Artothèque" dans les locaux	Locaux adaptés après les travaux prévus. Collaboration avec galeries d'art, musées, artothèque de la Province de Liège …	2023
		° 1.8.2 Intégration de la médiathèque	Collaboration avec les médiathécaires. Sélection des supports à conserver. Encodage du fonds. 2 bibliothécaires	dès 2020
		° 1.8.3 Cycle de conférences et d'expositions	Etablir une programmation permettant de disposer d'un agenda annuel	2022
		° 1.8.4 Réflexion sur les fonds spécifiques : Fonds Queneau, Fonds Marabout, Fonds Weber, Fonds Régional, Fonds Ancien	2 bibliothécaires. Locaux adaptés aux conditions de conservation. Collaboration avec le service des Archives. Recherche d'insitutions pouvant accueillir les fonds réorientés	2024
		° 1.8.5 Développement de l'EPN via formations et ateliers	1 animateur. Outils informatiques performants	dès 2020
		° 1.8.6 Labo des Mots	1 animateur. Exposition itinérante. Recueils d'expressions. Carnet pédagogique. Jeu	2020 - 2021

	1.9 Faire de la bibliothèque un "Tiers-lieu"	° 1.9.1 Accessibilité - Révision des conditions d'accès (horaires, tarifs)	Réunions d' équipe mensuelles. Enquête	2020
		° 1.9.2 Accessibilité – Révision du règlement d'ordre intérieur par rapport aux dispositions prises	Approbation par le PO	2020
		° 1.9.3 Locaux - Modification et agencement des lieux	Budget inscrit dans la PDU. Collaboration avec la Cellule "projets" de la Ville de Verviers	2023
Tout public	*1.2 Augmenter la collaboration avec les services communaux*	° 1.2.5 Musées : Augmenter les interactions	Véhicule de la bibliothèque. Echange de matériel	dès 2021
		° 1.2.6 Enseignement : accueil du public - Mise en œuvre future du PECA	1 animateur et 4 bibliothécaires en charge de l'accueil de groupes	dès 2020
		° 1.2.7 Environnement : Demande de soutien et d'expertise	1 personne ressource au service Environnement	dès 2020
		° 1.2.8 Cellule communication : Renforcer la collaboration avec la Cellule Communication afin de rendre davantage visible nos actions	1 personne relais au sein de la Cellule Communication	2021

Priorité 2: Bibliothèque en "Transitions" : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectif stratégique : Conscientiser sur les sujets, promouvoir les pratiques en matière de transition et soutenir les initiatives citoyennes.

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public scolaire (6 - 12 ans)	*2.1 Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs*	° 2.1.1 Ateliers Nature : Observations, recherches documentaires, ateliers pratiques dans les parcs.	2 personnes (animateurs et/ou bibliothécaires). Documentaires. Tables	dès 2020
		° 2.1.2 Grainothèque : activités avec classes (explications, ateliers créatifs, semis, …)	1 animateur ou bibliothécaire. Ressources documentaires	dès 2020
		° 2.1.3 Accueil d'expositions, projection de films documentaires	1 animateur. Matériel spécifique suivant animations (ex. projecteur). Locaux adaptés	2022
		° 2.1.4 Politique documentaire adaptée aux besoins	Sélection et achat d'ouvrages relatifs aux thématiques	dès 2020
		° 2.1.5 Ateliers "Zéro déchet" : Proposer des ateliers créatifs aux classes.	1 animateur. Local adapté. Matériel de récupération. Collaboration avec Intradel ou d'autres intervenants extérieurs	2021
		° 2.1.6 Valorisation des espaces (ex. Ruches, potager, mur végétal, compost…)	Collaboration avec le Service Environnement	2022

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Tout public	*2.2 Accroitre l'implication citoyenne*	° 2.2.1 via les clubs de lecture (Club ados, Club Manga)	un lieu d'accueil	dès 2020
		° 2.2.2 Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) – Organisation conjointe du Club Citoyen	1 bibliothécaire + 1 animateur pour l'accueil et l'encadrement lors de la tenue du Club. 1 personne du CIEP pour gérer les débats. Un lieu d'accueil	dès 2020
		° 2.2.3 Petits-déjeuners philo : En partenariat avec asbl Philocité. Cycle de 5 conférences par année scolaire développant un thème précis	1 bibliothécaire pour l'accueil. Local adapté. 1 animateur de l'asbl Philocité	dès 2020
		° 2.2.4 Grainothèque : Échanges de graines en libre-accès	1 présentoir. Matériel utile (ex. sachets de graines). Ressources documentaires	dès 2020
		° 2.2.5 Participation à la monnaie locale - étude de faisabilité projet pilote Ville	collaboration avec les services Ville	2024
		° 2.2.6 Participation au projet "Culture en réflexion" de la Ville de Verviers - Promotion de la démarche	1 représentant de la bibliothèque	dès 2020

Equipe	*2.3 Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières*	° 2.3.1 Sensibilisation et plan de formation de l'équipe	Organismes de formation reconnus	dès 2020

Processus d'évaluation

Nous nous sommes rendus compte que l'évaluation, aussi bien des actions quotidiennes que du plan de développement global, n'était pas un exercice naturel pour nous et qu'il y avait des lacunes à combler dans ce domaine. Partant de ce constat, nous avons la volonté d'y remédier.

C'est pourquoi nous avons prévu la tenue d'une formation pour l'équipe de la bibliothèque, au tout début de cette année 2020 (4 dates du 31/01 au 20/02) . A l'issue de celle-ci nous espérons disposer des outils concrets nous permettant de nous améliorer dans l'auto-analyse des actions menées. Cette formation devrait également permettre de créer des dispositifs nous permettant d'évaluer les actions réalisées avec les partenaires.

Enfin, il est indispensable que le Conseil de Développement de la Lecture, relancé fin 2018, joue un rôle concret dans ce processus d'évaluation.

S'il est prématuré de détailler précisément le processus d'évaluation du plan que nous déposons aujourd'hui (puisque ne disposant pas encore des conseils et des outils nécessaires), sachez que la problématique a bien été prise en compte et que nous allons y trouver les réponses adéquates.